

## RAPPORT MORAL & FINANCIER

2019/2020

L'association rassemble les agents comptables dans un réseau professionnel dynamique et convivial et constitue le relais actif de ces acteurs de terrain avec les institutions académiques et nationales. Nos objectifs sont les suivants :

- Assurer la représentativité de notre profession au niveau institutionnel national : le Ministère de l'éducation nationale dont DAF (affaires financières) et STSI (informatique de gestion), le Ministère en charge du Trésor Public dont la DGFIP, l'association des agents comptables publics, l'AFCM et l'AMF...
- Devenir force de proposition en organisant notre réflexion sur le métier d'agent comptable, son avenir, sa formation initiale et continue, la mise en œuvre et les conséquences de la responsabilité personnelle, nos intérêts professionnels.
- Maintenir les compétences au meilleur niveau en diffusant les informations et en contribuant à la formation
- Créer un réseau d'accueil et de convivialité entre les agents comptables des académies
- Assurer la représentativité auprès des partenaires institutionnels dans les académies.
- Développer une solidarité entre collègues
- Favoriser les échanges d'information professionnelle, de partage d'expériences...

Le président et les membres du bureau tiennent à remercier l'ensemble des adhérents qui, par leur présence et leur participation aux différentes actions proposées participent de la vitalité de l'association.

### L'association dans son environnement :

L'association est inscrite comme un partenaire majeur, concernant les évolutions du métier de comptable public, que ce soit au sein de l'Éducation Nationale ou au-delà ; au niveau national comme au niveau académique, quand les délégations existent et sont actives.

Espac'EPLÉ a, comme d'habitude, assuré une permanence à l'ESEN, en octobre, lors du séminaire d'accueil et de formation des nouveaux comptables. C'est un moment privilégié de rencontre et de dialogue avec nos collègues nouvellement nommés sur des postes de comptables. Nous remercions ici l'ESEN et la DAF A3 pour cette possibilité qui nous est offerte de nous faire connaître auprès des nouveaux collègues.

L'activité régulière du site internet, que ce soit au niveau national ou au niveau académique, contribue en outre à renforcer la crédibilité d'une association professionnelle. A ce propos, l'idée de faire une recension de la jurisprudence des CRC est restée lettre morte, faute de volontaires. Si des collègues sont intéressés pour relancer cette initiative, qu'ils se manifestent.

### L'activité du national

Cette année a été très compliquée pour l'activité de l'association au national. Un seul bureau a pu se réunir le 15 novembre 2019. Le deuxième bureau, prévu le 24 janvier 2020 avait été reporté au 13 mars, pour cause de grève des transports. Cette deuxième date n'a pas eu lieu, le gouvernement ayant annoncé la veille la fermeture des établissements scolaires, il a été décidé d'annuler aussi cette date. Le confinement a suivi et nous n'avons pu organiser de nouvelle réunion. L'assemblée annuelle 2020 a également dû être annulée en raison de la crise sanitaire, ainsi que le séminaire Mobilités prévu à Bordeaux en septembre.

Nous avons quand même pu rencontrer le 11 mars Mme Joder, nouvelle Directrice des Affaires Financières. Nous avons ainsi pu lui présenter l'association et échanger avec elle, notamment autour des thématiques liées aux annulations de voyages et sorties et leurs impacts financiers et juridiques sur les EPLE. Il faut souligner l'écoute et le dialogue qui ont présidé à cette audience.

Espace'EPLE a été sollicitée également par la DAF, dès les premiers jours du confinement, pour la mise en place effective des plans de continuité au sein des EPLE ainsi que pour la relecture des deux enquêtes envoyées aux agents comptables concernant les payes en EPLE et la situation des Greta. Nous avons eu à cœur lors de nos échanges avec le ministère de défendre les intérêts des comptables et de faire remonter les situations parfois critiques avec des collègues comptables isolés et seuls à la barre pour assurer à la fois la continuité et le suivi comptable des EPLE.

Enfin, le site Internet a hébergé un certain nombre de tribunes et de *vademecum*. Nous avons également profité de cet outil pour faire la promotion de l'outil COGEFI et de ses dernières versions pour faciliter le travail d'analyse financière de la profession.

Nous avons prolongé notre partenariat avec la Banque Française Mutualiste, déjà partenaire de l'ACP. Leur logo est ainsi présent sur les pochettes contre un financement de l'assemblée générale. La Caisse d'Épargne s'est également rapproché de nous pour proposer un outil spécifique d'encaissement en ligne aux comptables d'EPLE. Le projet est en *stand by*, suite à la crise sanitaire.

Nous renforçons le suivi des adhérents en développant un logiciel permettant l'envoi en masse des numéros d'adhésion.

## **L'activité des académies**

Vous pouvez retrouver *in extenso* sur le site de l'association l'activité au jour le jour des différentes délégations. Leur rapport d'activités est présenté à leurs adhérents lors de leurs assemblées académiques annuelles. Certaines délégations se sont également rapprochées ponctuellement à l'occasion de la réforme territoriale. Ci-après la liste des académies où des délégations sont présentes ou en cours de constitution. A noter la création d'une délégation dans l'académie de Montpellier et dans l'académie de Toulouse, ainsi que le développement d'activités Espace'EPLE à la Réunion, en partenariat avec l'association locale Gestion'R.

**AIX MARSEILLE**

**AMIENS (association autonome)**

**BESANCON**

**BORDEAUX**

**CAEN**

**CLERMONT**

**CORSE**

**CRETEIL**

**DIJON**  
**GRENOBLE**  
**LILLE (association autonome)**  
**LIMOGES**  
**LYON**  
**MARTINIQUE (association autonome)**  
**MONTPELLIER**  
**NANCY METZ**  
**NICE**  
**ORLEANS TOURS**  
**PARIS**  
**POITIERS**  
**REIMS**  
**RENNES**  
**ROUEN**  
**TOULOUSE**  
**STRASBOURG**  
**VERSAILLES**

## **BILAN FINANCIER DE L'ASSOCIATION**

CHARGES du 01/05/2019 au 31/05/2020 : 5 632.74 € dont 624.95 € pour les académies et 5179.79 € pour le national

PRODUITS du 01/05/2019 au 31/05/2020 : 7 365 €

Résultat : 1 560.26 €

DISPONIBILITES au 31/05/2020 : 23 476.34 €

# **Programme d'activité ESPAC'EPLÉ 2020 / 2021**

## **Poursuivre le développement de l'association**

- Fédérer les dernières académies non impliquées et encourager les volontaires pour animer l'association
  - Contacts répétés par téléphone et courriels auprès de collègues susceptibles d'être force d'entraînement
  - Prévoir éventuellement des déplacements sur place
- Pérenniser l'activité des académies déjà dynamiques
  - Mise en valeur via le site internet
  - Relancer les délégations moins actives avec des propositions d'actions
- Maintenir et renforcer la visibilité de l'association

## **Développer le site internet**

- Travailler à plus de lisibilité des travaux des académies (encourager les académies à publier régulièrement les compte-rendu de leurs réunions)
- Assurer une information régulière sur les nouveautés
- Mise en place d'une liste mail du genre « à ne pas rater sur le site » tous les trimestres par exemple

## **Concourir à l'amélioration de la formation des comptables et des équipes**

- Mettre à disposition des outils
  - Utilisation du site
- Échanges de pratiques organisées dans les délégations académiques
- Organisation de séminaires professionnels thématiques (Mobilités et dispositif européen)

## **Maintenir notre vigilance et être source de proposition pour le maintien et le développement des outils à notre disposition**

- Suivi des évolutions de GFC : mise en avant des propositions Espac'EPLÉ
- Suivi et utilisation du site de la DAF

## **Réfléchir à l'évolution du métier de comptable**

- Participation et réflexion dans les académies autour des évolutions liées aux cartes comptables
- Travailler à la prise en compte d'un certain nombre de recommandations de l'IGAENR dans son dernier rapport, entre autres :
  - La convention de groupement comptable
  - Les instances de concertation au sein du groupement comptable
  - Échanges de pratiques sur le rapport du compte financier, sa présentation et sur l'analyse financière
  - Encourager la mise en place effective d'une maîtrise des risques financiers
  - Développer, dans le cadre du déploiement du contrôle interne comptable, un outil de diagnostic spécifique aux Greta et aux établissements mutualisateurs de paye
  - La dématérialisation des paiements
  - Peser sur les orientations prises par le ministère et les académies concernant le recrutement, l'évaluation et le régime indemnitaire des agents comptables
  - S'assurer également de la mise en place d'une formation lourde et de la restructuration des plans de formation académiques, préconisés par l'IGAENR via la recommandation 27

## **Travailler à la reconnaissance d'un véritable service dédié à la comptabilité**